



RÉGION ACADÉMIQUE GUADELOUPE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

IA-IPR
Pôle Educatif et Pédagogique

Réf : CGZ/SM/NE
N°118-2023-2024

Affaire suivie par :
Sarah MOZAR
IA-IPR LVR Créole (ff)
Conseillère Technique CASNAV
Nise ETIENNE
Assistante administrative
Tél : 0590 47 81 37
Mél : sarah.mozar@ac-guadeloupe.fr
ce.ipr@ac-guadeloupe.fr

Parc d'activités la Providence
ZAC de Dothémare BP 480
97183 Les Abymes Cedex

Les Abymes, le vendredi 08 décembre 2023

La rectrice de région académique Guadeloupe
Rectrice d'académie
Chancelière des Universités
Directrice Académique des Services de
l'Éducation Nationale

À

Mesdames et Messieurs les personnels de
direction,
Mesdames et Messieurs les corps
d'inspection,
Mesdames et Messieurs les directeurs d'école,
Mesdames et Messieurs les enseignants de
créole,
Mesdames et Messieurs les professeurs des
écoles assurant un enseignement de créole ou
en créole,
Mesdames et Messieurs les personnels de la
region académique Guadeloupe,

Objet : Semaine inter-académique du créole du 18 au 23 mars 2024

Thème : « Konprann jòdi pou pwotéjé dèmen : kabéché, sanblé, pòté mannèv pou sa ka vin apré/
Comprendre le présent pour préserver l'avenir : réfléchir, se réunir et s'investir pour les
générations futures.

1. Contexte

Depuis près d'une vingtaine d'années désormais, l'académie de la Guadeloupe consacre une
semaine à la valorisation de **l'enseignement et de l'apprentissage de la langue vivante
régionale créole**, dans les écoles et les établissements scolaires de sa région.

La langue créole, de même que les autres langues régionales, appartiennent au patrimoine de la
France dont, conformément à l'article L.312-10 du Code de l'éducation, « leur enseignement est
favorisé prioritairement dans les régions où elles sont en usage ».

Au fil des années, la politique académique conduite a permis d'étoffer l'offre de formation. A
l'enseignement facultatif : de LCR ou d'enseignement bilingue en langue française et en langue
régionale, sont venues s'ajouter d'autres modalités d'enseignement de la LVR riches et variées,
permettant aux élèves et à leurs familles de construire et de suivre un parcours linguistique
continu dès la maternelle.

Ainsi, bon nombre d'élèves du cycle 4 au cycle terminal, de la voie générale à la voie technologique en passant par la voie professionnelle, font chaque année du créole leur **seconde langue vivante obligatoire**.

En dépit de la baisse démographique qui touche notre académie, **les effectifs demeurent pérennes**, avec une montée en puissance d'élèves du cycle terminal qui choisissent de suivre **un enseignement de langue, littérature, culture étrangère et régionale créole (coefficient 16) et d'étudiants de BTS qui passent une épreuve facultative de créole**.

Il semble de plus en plus probant que l'enseignement du créole ait trouvé sa place et cohabite en bonne harmonie, en bonne intelligence avec toutes les autres disciplines et participe comme elles à l'acquisition du socle commun de compétences, de connaissances et de culture.

La semaine académique du créole se veut un temps fort, **mettant en avant le travail mené à l'Ecole, par les professeurs des écoles assurant un enseignement en/de créole et les professeurs de créole** afin que chaque élève suivant un enseignement facultatif ou obligatoire de créole, développe des compétences linguistiques, culturelles, cognitives et devienne à terme un locuteur indépendant capable de s'exprimer, d'interagir, de comprendre des sujets variés etc.

2. Une thématique biennale traitée de la maternelle au lycée dans les académies de la Martinique et de la Guadeloupe

« **Konprann jòdi pou pwotéjé dèmen : kabéché, sanblé, pòté mannèv pou sa ka vin apré** » est la nouvelle thématique biennale retenue qui sera traitée, **de la maternelle au lycée, durant deux années scolaires consécutives**, à l'occasion des semaines inter-académiques du créole 2023-2024 et 2024-2025.

A l'instar de toute autre langue vivante, l'apprentissage de la LVR créole est un enseignement dynamique au service de la rencontre avec l'Autre. C'est à dessein que l'académie de la Guadeloupe et celle de la Martinique portent ensemble cette semaine inter-académique du créole et encouragent chaque acteur, (enseignants, élèves, familles, équipes pédagogiques etc.) à s'inscrire dans une logique inter-académique d'ouverture, de découverte, de mutualisation, de collaboration autour du thème de l'éducation au développement durable, participant ainsi à développer la conscience citoyenne des élèves.

L'exploration de la thématique « **Konprann jòdi pou pwotéjé dèmen : kabéché sanblé, pòté mannèv pou sa ka vin apré** » doit favoriser la connaissance, la compréhension et l'appropriation des enjeux liés à l'environnement et au développement durable dans le monde en général et plus spécifiquement dans les sociétés créoles. Former des citoyens pour qu'ils soient conscients des enjeux dans le monde, aptes à faire des choix informés et raisonnés, à devenir des acteurs du changement économique durable dans leur espace de vie présent ou à venir, tel est l'enjeu.

Les initiatives éducatives étant nombreuses, les concepts et notions d'aires éducatives¹ terrestre ou marine, d'éco-délégués² pourront être mobilisés. Par ailleurs, nous voudrions rappeler la volonté commune du Conseil départemental et de l'Académie de la Guadeloupe de continuer de voir fleurir le projet « Jaden an nou » dans chaque collège de l'archipel mais aussi la primauté académique donnée à l'Objectif Développement Durable (ODD) 11 « Territoires, villes et communautés durables », pour les années scolaires 2022-2024, sur les 17 ODD définis par l'ONU.

¹ Une aire éducative est un petit territoire naturel géré de manière participative par les élèves d'une école ou d'un collège.

² Premiers acteurs de la question écologique en milieu scolaire, ces éco-délégués jouent un rôle essentiel de sensibilisation et de mobilisation pour contribuer à faire des collèges et lycées des espaces plus favorables à la biodiversité et davantage engagés dans l'atténuation et l'adaptation au changement climatique.



Chaque enseignant de créole est encouragé à se saisir de cette thématique en classe, en concevant des **projets linguistiques** et culturels, **adossés aux programmes de LVER**.

Liste non exhaustive d'entrées en lien avec la thématique :

- **ODD³ 2, 3, 12, 14, 15** : La biodiversité / Laliwonnaj (pyébwa, flè, zanimalo asi tè, anba dlo...)

Disparition et prolifération de certaines espèces relevant de la faune et/ou de la flore, / préservation et restauration des écosystèmes terrestres et/ou maritimes/ Questionner les circonstances qui ont engendré ces situations / Appréhender les solutions mises en œuvre /Envisager les conséquences...

- **ODD 1, 3, 6, 12, 14** : L'eau / Dlo

Comment garantir l'accès de tous à l'eau et à l'assainissement/ Assurer une gestion durable de l'eau ...

- **ODD 1, 2, 3, 10** : La pauvreté / Lanmizè

Causes / Quelles formes revêt-elle aux Antilles ? / Quelles solutions pour lutter contre ? / Comment assurer la sécurité alimentaire ? / Comment améliorer la nutrition et la bonne santé physique ?...

- **ODD 1, 11, 13** : Villes et communautés durables aux Antilles / Vivasyon an larèl a dévlòpman bòsko an vil oben lakanpagn

La question du transport/ Pourquoi et comment renforcer les efforts de protection et de préservation du patrimoine culturel local ? / La qualité de l'air/ La gestion des déchets/ les quartiers écologiques / restauration et valorisation de la nature en ville (la rénovation urbaine, l'évolution de l'habitat en Guadeloupe...)

- **ODD 13** : Mesures relatives à la lutte contre les changements climatiques / Boulvès a lanati

Renforcer, dans tous les pays, la résilience et les capacités d'adaptation face aux aléas climatiques et aux catastrophes naturelles liées au climat/ Contamination de l'eau/ les énergies renouvelables...

³ Objectif Développement Durable

3. Pistes de mise en œuvre :

La semaine inter-académique du créole **devra :**

- **mettre en valeur les compétences acquises par les élèves,**
- donner de la visibilité aux différentes actions conduites participant à l'exposition du plus grand nombre au créole mais aussi à la promotion de la LVR créole,
- participer à la formation civique des élèves.

Ainsi, les actions pourront prendre des formes variées :

- Production de ressources (audio, textuelles, filmiques, numériques, iconographiques, articles de presse etc.)
- Mise en valeur du créole dans l'établissement, en dehors des salles de langues au travers de déclamation, d'affichages etc.
- Discussions, rencontres, échanges numériques, citoyens....
- Mise en scène...

Un programme académique sera établi afin de valoriser les initiatives entreprises, la richesse des réflexions menées et la pluralité des productions réalisées, au cours de l'année et plus spécifiquement à l'occasion de cette semaine inter-académique.

Les enseignants de créole ou professeur des écoles assurant un enseignement en/de créole sont invités à communiquer, **au plus tard le 31 janvier 2024**, les actions fortes conduites dans le cadre de cette semaine, en remplissant la fiche projet en annexes et en la renvoyant à :

- à sarah.mozar@ac-guadeloupe.fr (pour le second degré)
- à mickael.augustin@ac-guadeloupe.fr, CPD LVR, s/c Mme Kathia Bellaire, IEN en charge des LVER (pour le 1er degré)

Que chacun soit remercié de son engagement en faveur de la langue vivante régionale créole et de sa valorisation.

P.J :

- Fiche action semaine inter-académique du créole
- Annexes

Pour la Rectrice et par délégiton
Le Secrétaire Général d'Académie
Dominique BERGOPSOM

